

- Traduction certifiée d'un document en langue allemande -

Deutsches Institut für Bautechnik





DIBt I Kolonnenstraße 30B I D-10829 Berlin

Pneumatit AG Monsieur Markus Sieber Klosterplatz 1 CH-8462 Rheinau Suisse Un établissement de droit public soutenu conjointement par l'État fédéral et les Länder allemands

Organisme d'homologation et d'autorisation pour les produits et types de construction

Chargée du dossier: Madame Bahlmann

Tél.: +49 30 78730-213 Fax +49 30 78730-11213

Adresse électronique: sba@dibt.de

Date: 19.07.2023 Référence du dossier: I 42-1.3.91-27/23

Homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction pour le béton avec eau de gâchage «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551

Votre demande du 20.04.2023

Monsieur Sieber.

Le 20 avril 2023, vous avez déposé une demande d'homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction pour le béton avec «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551 (European Technical Assessment – évaluation technique européenne).

Étant donné que «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551 est ajouté au béton en tant qu'eau de gâchage selon la norme DIN EN 1008, les conditions pour la délivrance d'un certificat d'utilisabilité selon le § 17, alinéa 1, numéro 1 du Règlement de construction pour Berlin (Bauordnung für Berlin, BauO Bln) ne sont pas réunies.

En termes de technologie du béton, l'ajout de «Pneumatit» n'a aucun impact dépassant celui de l'eau de gâchage. C'est pourquoi un certificat d'utilisabilité du produit de construction «Pneumatit» n'est pas nécessaire et qu'il n'est pas non plus possible d'en émettre un. Une homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction ne peut pas être délivrée.

Avec nos cordiales salutations

Stefanie Bahlmanh

Traduction certifiée d'une lettre du 19.07.2023 adressée à Pneumatit AG, CH-8462 Rheinau, par le DIBt (Institut allemand de la technologie de construction), D-10829 Berlin concernant

l'homologation générale de l'organisme de surveillance pour la construction pour le béton avec eau de gâchage «Pneumatit» selon l'ETA-16/0551

de la langue allemande en langue française.

La traduction jointe du document rédigé en langue allemande dont un fichier PDF m'a été présenté est certifiée complète et conforme à ce document.

Une copie du texte d'origine est annexée à la traduction certifiée.

Le texte de la traduction comporte 1 (une) page.

Les remarques du traducteur sont insérées en italique dans le passage du texte concerné.

(D) 76316 Malsch, le 01.08.2023

Traductrice experte et assermentée de la langue française pour actes authentiques et interprète de conférence près les tribunaux du land de Bade-Wurtemberg

Martine bulla-Leroy